Fonderies : c'est la survie de la filière auto qui est en jeu

A l'issue d'un comité stratégique de la filière automobile du 26 avril, nous avons pris connaissance du plan d'action annoncé par le ministre de l'Economie et des Finances visant à accompagner les fonderies françaises. Il était temps ! Reste à savoir si cela sera suffisant pour consolider un secteur en pleine tourmente et à la recherche d'une véritable stratégie industrielle. Selon les mots du ministre, ce plan devrait « donner à la fonderie française la capacité de se réinventer et de se projeter vers l'avenir ». Pour FO Métaux, et même si nous avons été entendus en partie sur la nécessité de maintenir cette filière sur notre territoire, le plan d'action pour les fonderies ne répond pas pour l'instant à un impératif majeur : offrir un avenir à la filière en misant sur l'innovation et le développement de nouvelles activités tout en préservant les sites actuels, les compétences et les savoir-faire irremplaçables des salariés des fonderies.

Le fonds exceptionnel de 50 millions d'euros qui a été ciblé spécifiquement pour cette filière, à savoir 30 millions de l'Etat, 10 millions de Renault et 10 millions de Stellantis (ex-PSA), est surtout censé permettre la reconversion des salariés concernés. Au moment où le défi de la transition écologique et la montée en puissance de l'électrique peuvent offrir des opportunités de localisation et de relocalisation de l'industrie en France, il est impératif d'aller plus loin que la seule reconversion des salariés pour préparer réellement l'avenir de la filière.

L'actualité fait état de plusieurs fonderies touchées de plein fouet avec des liquidations et des redressements judiciaires, dont FMV, MBF Aluminium ou encore Alvance, qui ne sont que la partie visible d'une filière en grande difficulté avec la mort annoncée –à tort– des moteurs thermiques, dont dépend encore et largement la filière automobile. Cela démontre l'absurdité des choix retenus par certains de nos politiciens, sur un plan tant européen que national.

Ce montant, certes non négligeable, de 50 millions d'euros risque de se révéler malheureusement bien insuffisant et, pour notre part, il ne peut constituer qu'une étape dans le processus d'un soutien de long terme qu'il faudra renforcer. Il faudrait également un financement supplémentaire des régions concernées par cette filière stratégique, y compris pour les usines des constructeurs automobiles fabriquant et assemblant les moteurs, régions qui seraient au final gagnantes sur le plan économique et sur celui de l'emploi.

Le 26 avril, et pour revenir sur la filière automobile, nous avons fait valoir nos positions et analyses sur l'avenir de ce secteur en rappelant que c'est ni plus ni moins la survie de la filière automobile en France qui est aujourd'hui en jeu. En effet, à peine un véhicule sur cinq vendu dans l'Hexagone y est actuellement produit, contre un sur deux au début du millénaire. En parallèle, les effectifs de l'industrie automobile n'ont cessé de s'effondrer et il est plus impératif que jamais de conserver un seuil critique sur ce point, sauf à vouloir laisser la France disparaître de la scène automobile mondiale. Nous avons également rappelé que si la crise que nous traversons était due aussi à la pandémie, à la transition écologique et à des normes européennes toujours plus drastiques, la politique de délocalisation des constructeurs menée au cours des deux dernières décennies avait lourdement pesé.

Nous continuons de refuser le fatalisme des oiseaux de mauvais augure qui voudrait que les segments les plus vendus, comme celui des citadines, soient systématiquement produits à l'étranger. Nous continuons à plaider pour le « fabriqué en France », soulignant qu'il ne s'agit là que de l'un des aspects de la nécessaire politique de relocalisation de la production sur notre territoire. A cet égard, nous avons renouvelé notre revendication et proposition de mettre en place un observatoire paritaire de la filière automobile qui soit véritablement un lieu où les questions de stratégie industrielle puissent faire l'objet d'une réflexion en profondeur partagée entre les différents acteurs de la filière, constructeurs, sous-traitants, pouvoirs publics et syndicats.

Organe officiel de la Fédération confédérée FO de la Métallurgie

Directeur de la publication : Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0220s07170

Rédaction : Temps Forts

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contact@fo-metaux.fr